



**LA CHAPELLE
SUR ERDRE**

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents : 25
Absents : 8
Pouvoirs : 8
Votants : 33

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 02 décembre 2024 à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 novembre 2024, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Laurent GODET, Maire.

Étaient présents :

Laurent GODET
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSE
Noëlle CORNO
Philippe LE DUAULT
Muriel DINTHEER
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Claude LEFORT,
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
Anne OLIVIER

Sylvie LAJEANNE
Marc FLEURY
Nathalie LEBLANC
Isabelle LE HEIN
Thérèse TRESPEUCH
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA M'BEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Camille BRANCHEREAU, Éric NOZAY, Charlotte PERCHER, Frédéric CHATELLIER, Martin MOTTET, Oscar NAVARRO, Fabrice ROUSSEL, Philippe RODRIGUES,

Aviaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Camille BRANCHEREAU à Katell ANDROMAQUE, Éric NOZAY à Muriel DINTHEER, Charlotte PERCHER à Laurent GODET, Frédéric CHATELLIER à Laurent BREZAC, Martin MOTTET à Noëlle CORNO, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY, Fabrice ROUSSEL à Philippe LE DUAULT, Philippe RODRIGUES à Anne OLIVIER.

Mme Sylvie LAJEANNE a été élue Secrétaire de Séance.

DL_2024_12_28 - Création d'emplois non permanents

Madame CORNO propose à l'assemblée de valider les ouvertures de postes suivantes :

DIRECTION / SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (21,5/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/01 au 31/12/2025
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (18/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/01 au 06/07/2025
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (24,5/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 01/01 au 06/07/2025
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (17,5/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 07/07 au 20/07/2025
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (25/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 25/08 au 31/12/2025
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (26/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 25/08 au 31/12/2025

DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (19,5/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 25/08 au 31/12/2025
DIRECTION / SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
DIREP Restauration	Agent polyvalent de restauration 1 poste Temps non complet (20/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité de service du 04/08 au 31/12/2025
DIREP LEJ Espace Jeunes	Adjoint d'animation 1 poste Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service : 01/01 au 31/12/2025
DIREP LEJ Espace Jeunes	Adjoints d'animation 2 postes Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service Vacances scolaires : - 10 au 21/02/2025 - 7 au 18/04/2025 - 07/07 au 31/08/2025 - 20 au 31/10/2025 + les réunions de préparation en amont de la période de vacances
DIREP LEJ Espace Jeunes	Adjoints d'animation (Urban culture) 2 postes Temps non complet (10/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service dans le cadre de la journée Urban culture
DIREP LEJ ADL	Adjoints d'animation 25 postes Temps complet (à chaque période de vacances scolaires)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service Vacances scolaires : - 10 au 21/02/2025 - 7 au 18/04/2025 - 07/07 au 28/08/2025 - 20 au 31/10/2025 - 29/12/24 au 02/01/2025 + les réunions de préparation en amont de la période de vacances

DIREP LEJ	Adjoints d'animation 10 postes Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service CDD d'une durée d'un an : Septembre 2025 à Août 2026
DIREP LEJ	Adjoints d'animation 20 postes Temps non complet (28/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service CDD d'une durée d'un an : Septembre 2025 à Août 2026
DIRECTION / SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
DIREP LEJ	Adjoints d'animation 4 postes Temps non complet (23,25/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service CDD d'une durée d'un an : septembre 2025 à août 2026
DIREP LEJ Interclasse	Adjoints d'animation 6 postes Temps non complet (9/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service CDD d'une durée d'un an : septembre 2025 à août 2026
DIREP LEJ	Adjoint d'animation 1 poste Temps non complet (11,5/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service CDD d'une durée d'un an (mercredis et vacances) : septembre 2025 à août 2026
DIREP LEJ (interclasse et APS)	AESH 1 poste Temps non complet (10,42/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service : du 01/01 au 6/07/2025
DIREP LEJ (interclasse et APS)	AESH 1 poste Temps non complet (13,33/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service CDD d'une durée d'un an : 01/09/2025 au 05/07/2026
DIREP LEJ (interclasse)	AESH 6 postes Temps non complet (8,75/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service : 01/01 au 06/07/2025 en fonction des informations légales liées à la prise en compte ou non du temps méridien pour les AESH

DIREP LEJ (interclasse)	AESH 6 postes Temps non complet (9/35ème)	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service : 01/09/2025 au 5/07/2026 en fonction des informations légales liées à la prise en compte ou non du temps méridien pour les AESH
DIREP LEJ Séjours	Régisseurs séjours 3 postes Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service : - 30/06 au 04/08/2025 et du 18/08 au 5/09/2025 + les réunions de préparation
DIRECTION / SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
DIREP LEJ Séjours	Directeurs séjours 10 postes Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service Vacances scolaires d'été : - 07/07 au 31/08/2025 + les réunions de préparation
DIREP LEJ Séjours	Animateurs séjours 25 postes Temps complet	Adjoint d'animation (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité de service Vacances scolaires d'été : - 07/07 au 31/08/2025 + les réunions de préparation
DIREP Vie scolaire	Agent polyvalent des écoles 1 poste Temps non complet (26,25/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service pour une durée d'un an
DIREP Vie scolaire	Agent polyvalent des écoles 1 poste Temps non complet (17,5/35ème)	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service pour une durée d'un an

DIRVA Bibliothèque	Renfort samedi 1 poste Temps non complet	Adjoint du patrimoine (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service - du 30/12/2024 au 06/07/2025 : 6/35ème - du 07/07 au 03/08/2025 : 4,5/35ème - du 18/08 au 28/12/2025 : 6/35ème
DIRVA Culture	Hôtes(ses) 5 postes Temps non complet (0,42/35ème)	Adjoint administratif (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service - de janvier à mai 2025 - d'octobre à décembre 2025
DIRVA Sports	Agent d'exploitation des équipements sportifs 1 poste Temps complet	Adjoint technique (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service - du 14 au 31 décembre 2024 - 50 jours en 2025
DIRECTION / SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
DCS Action sociale - CCAS	Astreinte canicule 1 poste 2 heures / mois	Adjoint administratif (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service du 1 ^{er} juin au 30 septembre 2025
DCS ADMG	Agent accueil / état civil 1 poste Temps complet	Adjoint administratif (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service pour une durée de 4 mois
DAT	Chargé de la gestion urbaine de proximité 1 poste Temps complet	Technicien (Cat. B)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service pour une durée d'un an
DAT AUF	Gestionnaire ADS 1 poste Temps complet	Adjoint administratif (Cat. C)	Accroissement d'activité pour assurer la continuité du service pour une durée de 4 mois

	Coordonnateur communal chargé du recensement de la population 1 poste Temps non complet (17,5/35ème)	Attaché (Cat. A) Rédacteur (Cat. B)	Accroissement d'activité pour piloter le recensement de la population du 16 décembre 2024 au 14 mars 2025
--	--	--	--

Après avoir entendu ce rapport,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le Décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 14 novembre 2024,

Vu l'avis de la commission Ressources en date du 18 novembre 2024,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune,

Considérant la nécessité de créer un certain nombre d'emplois au tableau des effectifs,

Le Conseil Municipal par 26 voix pour et 7 abstentions (Erwan BOUVAIS, Annie LE GAL LA SALLE, Christophe BOUVIER-BRAULT, Myriam BASOSILA M'BEWA, Christian GUILLEMINEAU, Bénédicte de LANTIVY, Sébastien ROUSSEL) :

- 1. AUTORISE la création des postes listés ci-dessus ;**
- 2. PREND ACTE du recrutement, dans le respect du décret 2019-1414, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées à l'article L 332-13 du Code Général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles ;**

3. S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au chapitre "Dépenses de personnel" du budget principal de l'exercice 2025 ;

4. AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,


SYLVIE LAJEANNE

Le Maire,


LAURENT GODET

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à partir de la date soit de transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.